## URBANISME, FABRIQUE DE LA VILLE DURABLE



## DES PASSERELLES POUR NE LAISSER PERSONNE À QUAI...

## **# MOTS CLEFS**

Technologie, réemploi, métabolisme urbain, mobilité urbaine, transports, transition écologique.



Lors de l'épreuve olympique d'athlétisme du 3000 mètres steeple, le Stade de France ouvrira des rivières devant les pointes des athlètes... Une sorte de résumé de ce que pouvait être, avant les Jeux de 2024, le quotidien des habitants de Saint-Denis, Aubervilliers, l'Île-Saint-Denis ou Dugny-Le Bourget confrontés aux franchissements tortueux du canal Saint-Denis, de la Seine ou encore de l'autoroute du Nord.

Mais, depuis l'Héritage de Paris 2024 est passé sur leurs chemins **avec la construction de 5 nouvelles passerelles piétonnes**. Autant d'accélérateurs du désenclavement.

- A Saint-Denis, une passerelle enjambe depuis l'été 2022 la coupure urbaine de l'autoroute A1, reliant ainsi le centre aquatique olympique et le Stade de France.
- A Aubervilliers et Saint-Denis, deux ouvrages rapprochent les rives du canal Saint-Denis, les passerelles Pierre Larousse et Lucie Bréard
- A l'Ile-Saint-Denis, une passerelle au cœur de l'actuelle village des athlètes, qui sera après les Jeux piétonne et cyclable uniquement.
- Enfin, la passerelle du village des athlètes entre Saint-Denis et l'Ile-Saint-Denis va mettre les futurs habitants de cet écoquartier à seulement 10 minutes de la gare de Pleyel, terminus de la ligne 14 du métro parisien, et bientôt au croisement des lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express.

Autres points communs de ces ouvrages, ils sont le fruit de prouesses technologiques, souvent construits en amont et posés au millimètre dans un environnement dense. Le tout en faisant la part belle à l'écoresponsabilité entre usage du bois ou recyclage d'une partie des métaux d'un ancien pont tournant édifié après la construction du Stade de France en 2003.

## **QUI POUR EN PARLER?**

**Service Presse Plaine Commune -** Félix Grand <u>felix.grand@plainecommune.fr</u> 01 71 86 36 73 - 07 76 62 40 56







